

Paroisse Saint Joseph

1^{er} juin 2025 – 7^{ème} Pâques C



Citoyen de seconde classe ?

Je m'appelle Maxence Clicquot de Mentque, j'ai 21 ans et je suis porteur de la myopathie de Duchesne, une maladie neuromusculaire qui m'oblige à utiliser un fauteuil roulant électrique et qui me rend dépendant des autres. Ma vie est une vie de joie et de bonheur, mais l'État français a décidé en mon nom et à ma place que ma vie est une vie de souffrance qui mérite d'être abrégée par la mort.

Oui chers lecteurs, vous ne rêvez pas : après 44 ans d'interdiction, la peine de mort pourrait bien faire son retour en France, sous une forme bien perfide. Une peine de mort pour mon bien. Pourtant, à entendre certains, il semblait que nous étions rentrés dans une société inclusive qui valorisait les différences. Eh bien, détrompez-vous ! Les personnes qui prônent l'inclusivité sont les mêmes qui défendent avec vigueur l'autorisation du suicide assisté. Voilà tout le paradoxe de notre société.

Heureusement, il y a dans ce pays des citoyens qui s'opposent à cette loi qui veut exclure les plus fragiles. Je fais partie de ces irréductibles, amoureux fous de la vie et qui ne laisseront pas l'État français tuer ses propres citoyens. Ainsi, à travers ces quelques lignes, je vais tâcher d'être l'avocat de milliers de handicapés et des personnes vulnérables que l'on a condamnées au silence parce que, pour certains, leur vie ne vaut pas le coup d'être vécue et d'être heureuse.

*« La vie est un combat, accepte-le. La vie est une tragédie, lutte avec elle. » C'est par ces mots de **mère Teresa**, de Calcutta, que je voudrais commencer ce témoignage de vie, malgré la souffrance de cette dernière. Ce témoignage n'est pas un message de souffrance et de tristesse, mais un message d'espérance et de joie face à une loi mortifère et désuète.*

Ma vie, comme la vie de tout handicapé, est un combat quotidien qui ne s'arrête jamais. Ce combat oppose la joie de vivre à la souffrance de l'échec, face à des gestes qui paraissent pourtant anodins pour le commun des mortels. Oui, la vie - ma vie - est parfois difficile, mais vivre est l'aspiration la plus profonde de toute personne et c'est ce qui me donne cette joie quotidienne. Chaque personne qui se bat pour vivre est une victoire de l'humanité. L'envie de vivre est la seule et l'unique chose qui rassemble les idéologies, les pays, les générations, les époques et les civilisations.

Remettre cela en cause serait pour moi un recul terrible, un retour vers les âges les plus sombres de notre humanité. Car quand je me bats quotidiennement pour faire le moindre mouvement, c'est un acte d'humanité. Qui aurait cru qu'un jour, des médecins français violeraient le serment d'**Hippocrate** ?

Beaucoup de nos contemporains pensent que le handicap est une souffrance perpétuelle. Pour moi, au contraire c'est une dopamine, une vitamine, un sens dans ma vie et surtout une fierté. Pour rien au monde, je n'abandonnerais cette maladie qui me contraint dans ma vie mais qui me donne une force face à l'adversité. Je suis heureux, mais j'ai surtout de la chance de ne pas avoir une forme aggravée de cette maladie. C'est pour cette raison que j'ai décidé de prendre la parole, au nom de toutes les personnes handicapées qui ne peuvent se défendre. Je serai votre parole et j'essayerai de montrer à chaque personne handicapée que la vie est une joie qui vaut le coup d'être vécue à 200 %.

Reconnaître l'existence de cette loi, c'est expliquer qu'il y a désormais, au pays de la liberté, des citoyens de seconde classe qui méritent moins de vivre que les autres. Voilà le monde que le gouvernement veut nous laisser. Je n'accepterai pas que l'on traite les plus vulnérables de la sorte.

Ainsi, reconnaître cette loi, c'est expliquer que ma vie n'a pas d'importance, que ma vie n'a pas le droit d'être remplie de joie. Elle est remplie de joie parce que je peux compter sur mes parents, mes frères et sœur, ma famille, mes amis et mes camarades de classe. C'est pour cette raison que je demande à tous de prendre soin des personnes les plus vulnérables, que ce soit vos proches ou vos moins proches.

Nous, les personnes opposées à cette loi, nous devons montrer à ce gouvernement que les personnes handicapées souffrent, mais dans la joie de la vie.

Maxence Clicquot de Mentque

**Notre cité se trouve dans les cieux,
Nous verrons l'épouse de l'Agneau,
Resplendissante de la gloire de Dieu,
Céleste Jérusalem !**

1 - L'Agneau deviendra notre flambeau.
Nous nous passerons du soleil.
Il n'y aura plus jamais de nuit
Dieu répandra sur nous sa lumière !

2 - Dieu aura sa demeure avec nous,
Il essuiera les larmes de nos yeux,
Il n'y aura plus de pleurs ni de peines,
Car l'ancien monde s'en est allé !

3 - Et maintenant, voici le salut,
Le règne et la puissance de Dieu,
Soyez donc dans la joie vous les cieux,
Il régnera sans fin dans les siècles !

**Gloire à Dieu, Gloire à Dieu au plus haut des cieux !
Et paix sur la terre aux hommes qu'il aime,
Nous te louons nous te bénissons,
nous t'adorons, nous te glorifions,
nous te rendons grâce pour ton immense gloire ↑
Seigneur Dieu, Roi du ciel, Dieu le Père tout-puissant ↑
Seigneur, Fils unique, Jésus Christ,
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père ↑
Toi qui enlèves les péchés du monde, prends pitié de nous ↑
Toi qui enlèves les péchés du monde, reçois notre prière ↑
Toi qui es assis à la droite du Père, prends pitié de nous ↓
Car toi seul es saint, toi seul es Seigneur,
Toi seul es le Très-Haut :
Jésus Christ, avec le Saint-Esprit
Dans la gloire de Dieu le Père amen !**

**Ps 96 - R/ Le Seigneur est roi,
le Très-Haut sur toute la terre !**
*Le Seigneur est roi ! Exulte la terre !
 Joie pour les îles sans nombre !
 justice et droit sont l'appui de son trône.*
*Les cieux ont proclamé sa justice,
 et tous les peuples ont vu sa gloire.*
À genoux devant lui, tous les dieux ! R/
*Tu es, Seigneur, le Très-Haut
 sur toute la terre :
 tu domines de haut tous les dieux. R/*

Alléluia, alléluia, alléluia ! (bis) Jn 17, 20-26

PU : Demeurez en mon amour comme je demeure en vous Ainsi tous reconnaîtront que vous êtes mes amis !

**Toute la terre et tout l'univers, Acclamez votre Dieu !
 Toute la terre et tout l'univers, Acclamez votre Dieu !
 Hosanna, hosanna, hosanna au plus haut des cieux !
 Hosanna, hosanna, hosanna au plus haut des cieux !
 Saint le Seigneur, saint notre Dieu, parole et bonne nouvelle
 Saint le Seigneur, saint notre Dieu, lumière et vie éternelle !
 Toute la terre et tout l'univers, Acclamez votre Dieu !**

Anamnèse : Proclamons le mystère de la foi ! Gloire à Toi qui étais mort, Gloire à Toi Jésus, Gloire à Toi qui es vivant, Gloire à Toi, Gloire à Toi ressuscité, Viens revivre en nous aujourd'hui et jusqu'au jour dernier !	(Irlandais)
---	--------------------

**Toi, l'Agneau de Dieu,
parole pour les vivants, lumière, soleil levant,
prends pitié de nous, prends pitié de nous !**

**Toi, l'Agneau de Dieu,
parole de vérité, lumière d'éternité, prends pitié...**

**Toi, l'Agneau de Dieu,
parole d'un vent nouveau, lumière venue d'en haut,
donne-nous la paix, donne-nous la paix !**

**R. Reste avec nous, Ressuscité,
Notre cœur est brûlant de ta Parole.
Rassasie-nous de ta Présence,
De ton Corps glorieux !**

1. Car tu es l'Agneau immolé
Qui enlève le péché du monde,
En mourant tu as détruit la mort,
En ressuscitant nous as rendu la vie !

2. Tu détruis un monde déchu
Et voici la création nouvelle.
De ta main nous tenons désormais
La vie éternelle avec toi dans le Ciel !

3. Sur la croix, tu livras ton corps,
Notre défenseur auprès du Père.
Mis à mort tu es toujours vivant.
Nous chantons ta gloire ô Christ ressuscité !

Envoi : Ave Maria, Ave Maria ! (bis)

1. Tu es bénie, ô Marie,
Le Père t'a choisie.
Tu conçus l'Emmanuel
Pour nous ouvrir le ciel.
Viens enfanter en nos cœurs
Le Fils de Dieu sauveur.
Nous t'accueillons

2. Tu es bénie, ô Marie,
Le Père t'a choisie.
Sa grâce en toi est donnée
Pour tous ses bien-aimés.
Avec toi, l'Église croît
Que son royaume est là.
Nous t'accueillons !

Accueil paroissial mercredis 9h-11h30, 111 rue N. Blanc
0450445209 quêtes pour la paroisse.

Samedi 31 mai, 18h St Ferréol : François Chatelain-Cadet ; Albert Blampey ; André Chaffarod ; Paul Susillon et sa famille ; Geneviève et Roland Marin-Lamellet et Rodolphe Pavius ; Jean Porret et Louise Bol et leur famille ; Denise, Julien, Jean Paul Blampey ; François, Jean-François et Pierre Prud'Homme ; une intention de prières pour la protection d'une famille ; François Hilser et défunts des familles Hilser Goret.

Dimanche 1^{er} juin 10h Faverges : Chantal Dalmasso ; Jean-Jacques Auvray ; Henri Sondaz ; Suzanne Herveaux ; Madeleine Bal ; Odile et Roger Brionne et parents défunts ; Denise Savioz, son mari, sa famille et tous leurs défunts ; Andrée Curt-Cavens ; Louise Brassset et les défunts de sa famille ; défunts des familles Veyrat de Lachenal et Avrillon ; Michel Lambert ; Famille Lemarchand ; Joseph Maniglier.

Mercredi 4 juin, 9h Faverges :

Vendredi 6 juin, 10h Faverges : Pierre Patuel ; Michel Lambert

« **Appel solidarité – urgent** » : pour aider une famille ukrainienne – une maman avec 3 enfants 17, 11 et 7 ans. Un logement temporaire *non meublé* vient de lui être attribué. Merci pour votre aide pour meubler les lieux :
- chèque à établir à l'ordre de la paroisse saint Joseph, avec mention au dos : *famille ukrainienne*.
- dons matériels en bon état - tél. Ghislaine 07 87 20 44 90

.....
Samedi 14 juin, 18h, messe à Viuz

Lettre ouverte des évêques d'Île-de-France aux députés et sénateurs de leurs départements

26/05/25

« Oui, notre société est bien inquiète, mais nous ne nous résoudrons jamais à penser qu'elle puisse calmer cette inquiétude au prix d'une rupture anthropologique qui créerait les conditions d'un crime contre la dignité, d'un crime contre la fraternité, d'un crime contre la vie. »

Mesdames, Messieurs les parlementaires,

Vous êtes investis de la lourde mission d'écrire la loi, et cette charge commande pour vous le respect de toute la nation. Quant à nous, citoyens, dans ce respect dont nous vous assurons, nous ressentons l'impérieuse nécessité de porter aujourd'hui notre parole auprès de vous.

Au décours de la vie de notre société, nous comprenons qu'il y a de vrais appels, de vrais découragements et un vrai désespoir devant les douleurs des maladies et de l'approche de la mort. Mais nous ne pouvons pas, sans réagir, laisser dire que l'espérance réside dans ce que l'on veut appeler un progrès, celui prétendu d'une mort douce et choisie.

C'est en tordant le sens des mots qu'on veut nous faire accepter cette perspective et ce qui en découle : désigner une période comme fin de vie sur des critères impossibles à définir, en présentant cette « fin de vie » comme déjà hors de la vie. Invoquer un droit à mourir alors que la mort est un fait inéluctable. Appeler aide fraternelle le geste qui tue ou la parole qui y conduit. Envisager d'appeler mort naturelle celle qui résultera du geste volontaire qui l'aura provoquée. Ajouter un délit d'entrave à ce droit à mourir, alors que depuis des décennies on densifie la réglementation pour éviter les accidents mortels sur la route ou pour prévenir le suicide.

Commencer par dire que cette possibilité de demander la mort ne s'appliquerait que dans quelques rares cas de maladies incurables, pour avouer finalement que ce droit sera en réalité peu encadré.

Assumer la stratégie revendiquée de ceux qui comptent, chaque année, demander à étendre progressivement le champ d'application de la loi pour permettre, demain, l'euthanasie ou le suicide assisté des mineurs, des personnes malades d'Alzheimer, etc.

Nous ne sommes pas seuls, nous croyants, nous catholiques, à dire haut et fort notre opposition la plus vive et la plus fondamentale à l'euthanasie et au suicide assisté. Nous entendons la voix des médecins et des soignants : la mort donnée n'est pas, ne peut pas être un soin. Des juristes aussi : l'équilibre législatif des lois précédentes sera bien rompu. Ceux qui sont proches des plus pauvres, des plus fragiles de notre société, y compris parmi vous, imaginent déjà que ceux-ci seront les premiers à se laisser persuader qu'ils sont de trop dès qu'ils seront âgés, malades.

Comment notre société va-t-elle gérer toutes ces contradictions, ces contre-vérités, ces faux-semblants d'humanisme, sinon en n'appelant plus les choses par leur nom ? Ne serait-ce pas le goût de vivre qui aurait disparu ? Ne serait-ce pas l'espérance que l'on voudrait cacher ?

Au contraire nous affirmons que l'espérance n'est pas morte, nous croyons que l'amitié qui tend la main pour vivre jusqu'à la dernière seconde entretient la paix de celui qui meurt comme de celui qui l'accompagne.

Nous savons, vous savez, que notre droit garantit depuis 25 ans l'accès aux soins palliatifs, mais que ceux-ci demeurent inaccessibles dans plus d'un département sur quatre. S'il s'agit de protéger les plus faibles d'entre nous de souffrances terribles, pourquoi ne pas se tourner résolument, d'abord, vers ces soins palliatifs ? Pourquoi ne pas en faire le préalable indispensable, et non l'alternative, de la mort donnée comme un soin ?

Nous savons, vous savez, que chaque jour, dans ces unités de soins palliatifs, des femmes et des hommes qui demandaient à mourir changent d'avis, parce qu'ils sont regardés non pas comme des « presque morts », mais comme des « toujours vivants » à écouter, à

soigner, à soutenir et à soulager dans leurs douleurs et leurs angoisses. À chaque fois que cela se produit, c'est la dignité, la fraternité, l'humanité, qui gagnent du terrain.

Nous savons, vous savez, que la loi Claeys-Leonetti propose des solutions concrètes, équilibrées, exigeantes et humaines, mais qu'elle reste insuffisamment connue et appliquée.

Catholiques, avec d'autres nous sommes résolus à agir.

-Par le témoignage, pour dénoncer avec force ce qui selon nous oriente toute une société vers la destruction du dernier lien humain qu'est le mouvement spontané, immédiat, gratuit, qui nous fait infatigablement et quoi qu'il nous en coûte porter secours aux malades et aux mourants. Ce mouvement qui nous fait, et nous fera toujours, choisir la vie.

-Par le geste citoyen, pour vous présenter, à vous qui écrivez la loi, ce qu'en tant que membres du corps social nous estimons être une pente infiniment dangereuse et mortifère sur laquelle, une fois engagés, il sera impossible de ne pas glisser irrémédiablement vers toujours plus de permissivité.

-Par la prière, pour ceux qui sont dans les angoisses de l'approche de la mort, et de sa solitude, pour ceux qui dans la paix se préparent à la fin de leur vie terrestre, pour ceux qui jour après jour accompagnent fraternellement les grands malades et les mourants, pour vous, qui avez la responsabilité de légiférer.

Notre devoir, notre responsabilité et notre désir, est de rester, au milieu des contradictions que nous rencontrons sur le chemin, lucides et libres pour vivre et agir, avec fidélité et audace, en citoyens et en croyants.

Mesdames, Messieurs les parlementaires, oui, notre société est bien inquiète, mais nous ne nous résoudrons jamais à penser qu'elle puisse calmer cette inquiétude au prix d'une rupture anthropologique qui créerait les conditions d'un crime contre la dignité, d'un crime contre la fraternité, d'un crime contre la vie.



Clément V, le pape nomade

Le **5 juin 1305**, les cardinaux réunis en conclave à **Pérouse** (Ombrie) portent à la tête de l'Église un **Gascon** d'à peine 40 ans. C'est le premier pape français depuis **Sylvestre II**. Il monte sur le trône de Saint Pierre alors que l'Église traverse une grave crise politique.

La crise débute le 8 septembre 1303 avec l'« attentat » d'Anagni : le pape **Boniface VIII**, en délicatesse avec le roi de France

Philippe IV le Bel, a une violente dispute avec le représentant de celui-ci, **Guillaume de Nogaret**. Sous le coup de l'émotion, il meurt quelques semaines après.

Le conclave se réunit donc à **Pérouse** pour une nouvelle élection. L'unanimité ou presque se fait sur le nom de **Bertrand de Got**, un prélat diplomate et juriste éminent né en Aquitaine et resté neutre dans la querelle entre le roi Philippe le Bel et le pape Boniface VIII. Le nouveau pape renonce à se rendre à Rome par crainte des intrigues locales et choisit de se faire couronner à **Lyon**, en terre française, le 1er novembre.

Comme il n'est toujours pas en mesure de s'établir à Rome et veut suivre de près le procès des Templiers, **Clément V** décide en 1309 de s'établir « provisoirement » dans un couvent de Dominicains en **Avignon**, sur des terres d'Empire. Celles-ci seront vendues en 1348 pour 80 000 florins à son troisième successeur Clément VI par la reine Jeanne Ière de Naples, par ailleurs comtesse de Provence, qui a beaucoup à se faire pardonner...

Même « provisoire », cet établissement aux limites du royaume de France traduit l'abaissement de la papauté depuis l'époque où Innocent III, un siècle plus tôt, prétendait soumettre les rois à son autorité.

Dans chaque cœur

Francis Cabrel

*Une colline comme il y en a partout
Quelqu'un a porté une croix et des clous
Les gens se pressent et restent là, debout
"Voilà celui qui prétend parler pour nous"
On rit de voir les marques à ses genoux
Dans chaque cœur, il peut faire un froid
d'igloo*



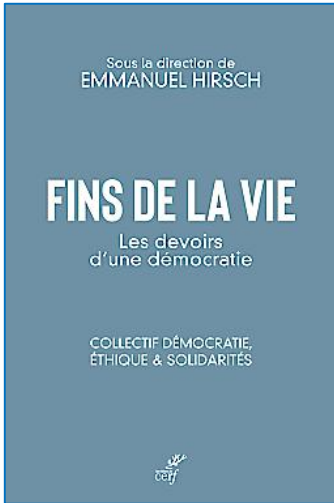
*On se bouscule pour voir l'homme blessé
Ce qu'il murmure avec son regard baissé
"C'est de l'amour que j'ai voulu vous laisser
L'amour, l'amour, y en aura jamais assez
Il est partout sous chaque étoffe froissée
Dans chaque épine de ma couronne tressée"*

*Les hommes soudain se sont montrés pressés
On l'a fait marcher vers cette croix dressée
Ses mains qui n'avaient jamais fait qu'embrasser
ça n'a pris qu'un instant pour les traverser
Je vous laisse à ces quelques larmes versées
Et des siècles et des siècles pour y penser*

*Les mots glissaient de son visage penché
Dans chaque cœur, il y a un printemps caché
C'est le trésor qu'il vous faudra rechercher
Entre les pierres et sous les herbes séchées
Pour le faire boire, un homme s'est approché
Voilà l'espoir auquel il faut s'accrocher*

*Une colline comme il y en a partout
Quelqu'un a porté une croix et des clous*

*Pour le faire boire, un homme s'est approché
Dans chaque cœur, il y a un printemps caché*



Fins de la vie d' Emmanuel Hirsch, éd. Cerf, avril 2025

Des penseurs en philosophie, droit, médecine, éthique, des experts en psychologie, psychiatrie, cancérologie, neurologie, des praticiens des hôpitaux et en libéral, des spécialistes des urgences, des réanimations, des soins palliatifs, d'anciens ministres, hauts-fonctionnaires, présidents d'instances consultatives, responsables associatifs tous liés au système de santé et au monde du soin, sans oublier des personnes malades et

leurs proches : telles sont les voix qu'a réunies Emmanuel Hirsch dans cet ouvrage sans précédent qui concerne chacune et chacun d'entre nous.

Ces voix nous demandent de répondre avec elles à la question exigeante que la fin de vie pose à notre démocratie. Est-elle capable de ne pas concevoir la mort comme un simple événement biologique mais comme un fait social, un acte culturel, une expérience qui met à l'épreuve nos représentations et nos institutions ? En mesure de ne pas être inféodée à la seule logique économique ou utilitariste ? À même d'ouvrir un chantier qui ne pourra être clos tant qu'une femme, qu'un homme continuera à décéder seul, anonyme, invisible, réduit à un faux choix ?

Pour faire face ensemble à la souffrance, à la dépendance, à la vieillesse, au handicap, à la mort ; pour les voir, les reconnaître, les accueillir, voici l'indispensable traité qui, récusant une loi aveugle qui cultiverait l'indifférence jusqu'à nier la liberté, nous invite à une vigilance démocratique fondatrice d'une éthique de la personne, de la délibération et de la solidarité.

Professeur émérite d'éthique médicale à l'Université Paris-Saclay, membre de l'Académie nationale de médecine, auteur d'une vaste œuvre critique et remarquée, Emmanuel Hirsch a dirigé cet ouvrage qui réunit les travaux des membres du Collectif démocratie, éthique et solidarités.